

Samotrace – Volet "Épidémiologie en entreprise"

Résultats intermédiaires à un an (3 000 questionnaires)

Régions Centre, Pays de la Loire et Poitou-Charentes

C. Cohidon, M. Murcia et le Comité de pilotage de Samotrace région Centre*

Le volet "Épidémiologie en entreprise", du projet Samotrace, a pour objectif de décrire l'état de santé mentale au travail, à travers différents indicateurs. Il est basé sur la participation volontaire de médecins du travail engagés pour un recueil de données de deux ans. Ce document présente des résultats intermédiaires obtenus après un an de recueil de données en régions Centre, Pays de la Loire et Poitou-Charentes.

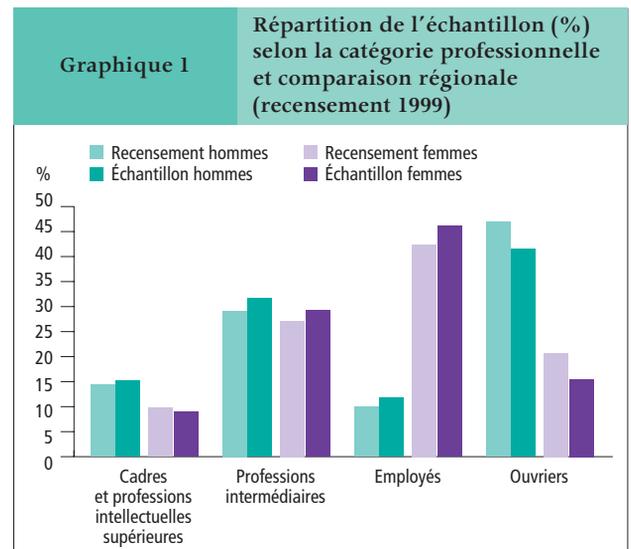
PRÉSENTATION DU RÉSEAU DE MÉDECINS VOLONTAIRES

Le réseau des médecins du travail de Samotrace 2006-2007 se compose actuellement de 163 médecins pour l'ensemble des trois régions. On remarque une certaine hétérogénéité régionale de participation (Centre : 28 %, Poitou-Charentes : 13 % et Pays de la Loire : 7 %). Ce projet a été initié en région Centre, les deux autres régions ayant secondairement souhaité s'y associer. La logistique et la préparation, dans ces régions, ont donc été moindres.

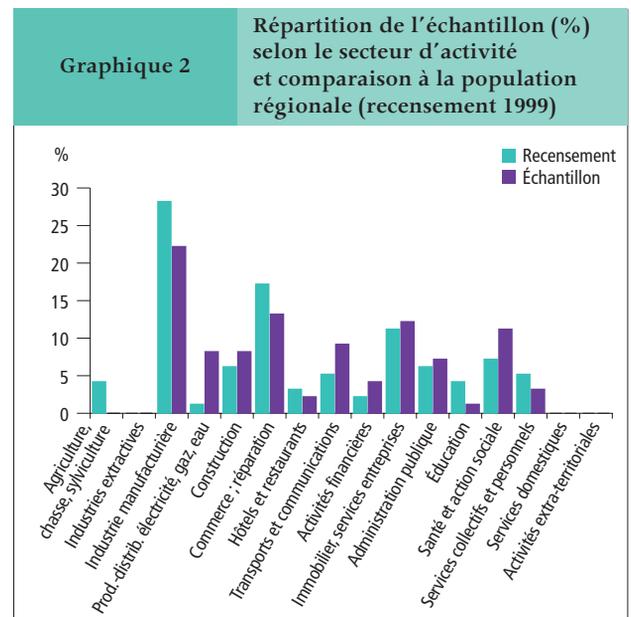
Tableau 1	Participation des médecins du travail au réseau Samotrace selon la région et le département		
	Médecins participants Samotrace 2006 - 2007	Effectifs globaux médecins (tous régimes confondus)	Taux de participation des médecins (tous régimes confondus)
Centre			
Cher	5	40	12,50
Eure-et-Loir	9	44	20,45
Indre	6	24	25,00
Indre-et-Loire	29	96	30,21
Loir-et-Cher	9	30	26,67
Loiret	38	103	36,89
Total	96	337	28,19
Pays de la Loire			
Loire-Atlantique	15	201	7,46
Maine-et-Loire	8	121	5,79
Mayenne	2	39	10,26
Sarthe	7	85	8,24
Vendée	6	89	6,74
Total	38	535	7,29
Poitou-Charentes			
Charente	2	47	4,26
Charente-Maritime	10	71	14,08
Deux-Sèvres	5	54	9,26
Vienne	12	58	22,41
Total	29	230	13,04

PRÉSENTATION DE L'ÉCHANTILLON INTERMÉDIAIRE À UN AN (3 000 QUESTIONNAIRES)

L'échantillon est constitué de 1 760 hommes et 1 240 femmes, tirés au sort lors des visites médicales. L'âge moyen est de 41 ans.



La répartition des salariés de l'échantillon, selon la profession et catégorie socioprofessionnelle (PCS), est assez proche de celle des actifs de la région Samotrace (Centre, Poitou-Charentes et Pays de la Loire). On note une légère sous-représentation des ouvriers au profit des employés (graphique 1).



Quelques secteurs d'activité sont sous-représentés dans l'échantillon Samotrace, c'est le cas de l'Éducation nationale et du secteur agricole. Cela s'explique par le fait que les médecins du travail de la Mutualité sociale agricole (MSA) participent peu au réseau et par l'absence de médecine du travail dans l'éducation. Les autres secteurs sont, quant à eux, globalement représentés de façon satisfaisante (graphique 2).

* J.Albouy, B.Arnaudo, F.Bardot, C.Berson, C.Bertin, M.Chevalier, C.Cohidon, JY.Dubré, D.Huez, J.Germanaud, M.Goldberg, E.Imbernon, G.Lasfargues.

ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

Présentation générale

Les salariés de l'échantillon sont en CDI dans 94 % des cas. Il s'agit d'un premier emploi pour 19 % des personnes. Environ 34 % des femmes et 11 % des hommes occupent un emploi à temps partiel. Il s'agit d'un choix personnel pour environ 1 femme sur 2 et 1 homme sur 6. Enfin, 40 % des salariés sont issus d'établissements de plus de 200 personnes.

(NB : les conditions d'inclusion expliquent en partie ces différents pourcentages).

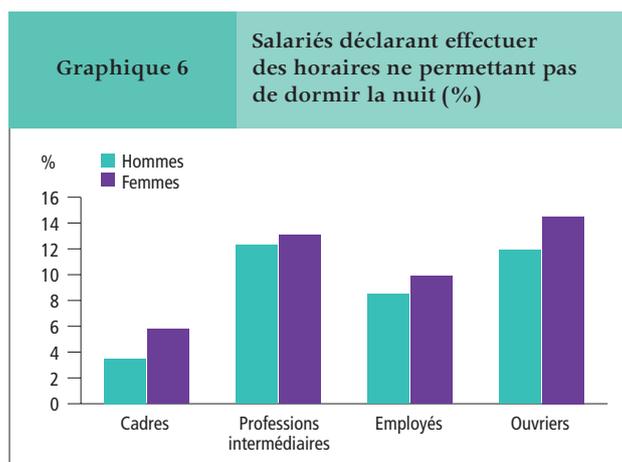
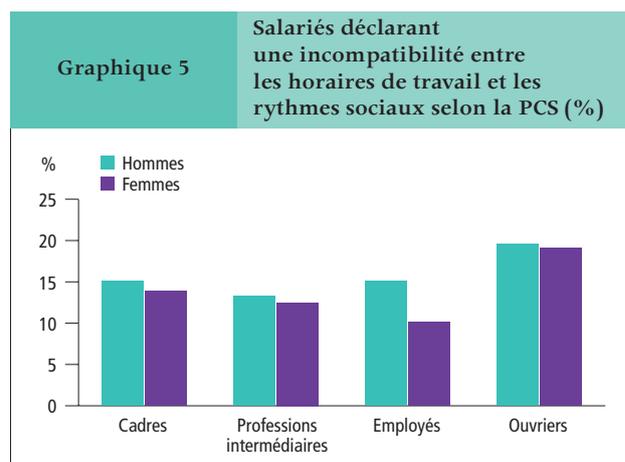
Choix de l'emploi

La profession exercée a été choisie par 74 % des salariés de l'échantillon. En revanche, leur formation ne correspond pas, selon eux, à l'emploi occupé pour 43 % d'entre eux (44 % pour les hommes, 40 % pour les femmes). On observe d'importantes différences selon la catégorie professionnelle et le secteur d'activité (graphiques 3 et 4).



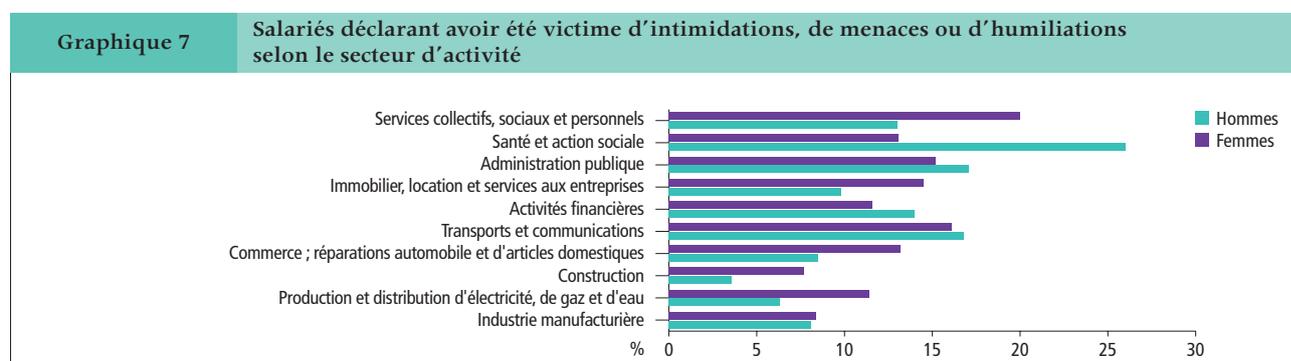
Horaires de travail atypiques

Environ 85 % des salariés estiment que leurs horaires de travail s'accordent bien (ou très bien) avec leurs engagements familiaux et sociaux (84 % pour les hommes, 87 % pour les femmes) (graphique 5). Il faut toutefois signaler que 10 % des hommes et 3 % des femmes déclarent que leurs horaires habituels ne leur permettent pas de dormir la nuit (graphique 6).



Violences et discriminations au travail

Près de 16 % des salariés de l'échantillon déclarent au moins un épisode de violence ou de discrimination au cours des 12 derniers mois (19 % chez les femmes et 14 % chez les hommes). Avoir été l'objet "d'intimidations, de menaces ou d'humiliations" est de loin le fait le plus rapporté. Il concerne 13,5 % des femmes et 10 % des hommes (graphique 7). Par ailleurs, 12 % des salariés déclarent avoir été contraints de travailler (au moins une fois) d'une façon qui heurtait leur conscience, au cours de 12 derniers mois.



Facteurs psychosociaux

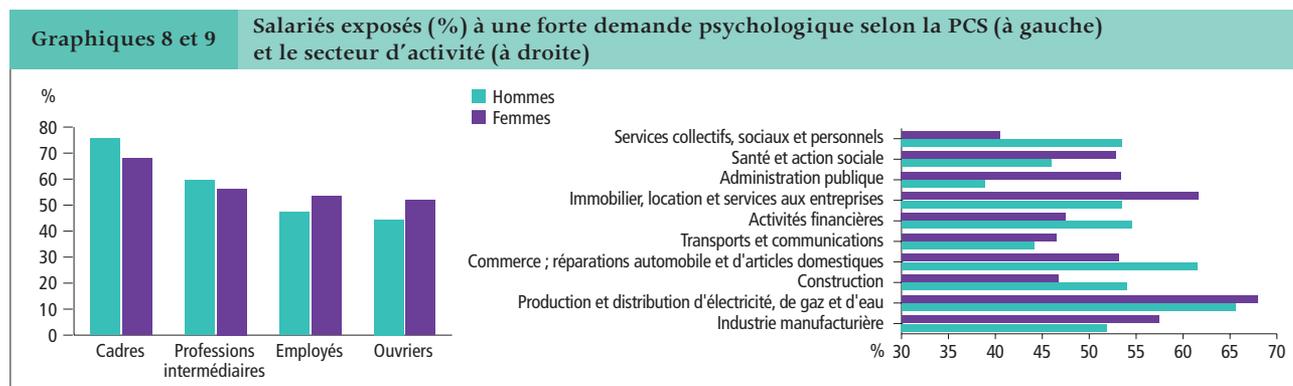
Environ 7 % des salariés de l'échantillon déclarent travailler au rendement. Cela concerne spécifiquement certaines activités comme le commerce et l'hôtellerie-restauration, chez les hommes.

Les résultats pour le questionnaire de Karasek sont très similaires à ceux issus de l'enquête Sumer. Il est important de le souligner, dans la mesure où les méthodes de passation étaient différentes. Cela crédite donc nos résultats d'une bonne fiabilité. Les résultats présentés ci-dessous ont été calculés à partir des médianes nationales issues des résultats de Sumer¹.

(NB : lorsque les effectifs par secteur sont inférieurs à 50 chez les hommes et chez les femmes, les résultats ne sont pas présentés).

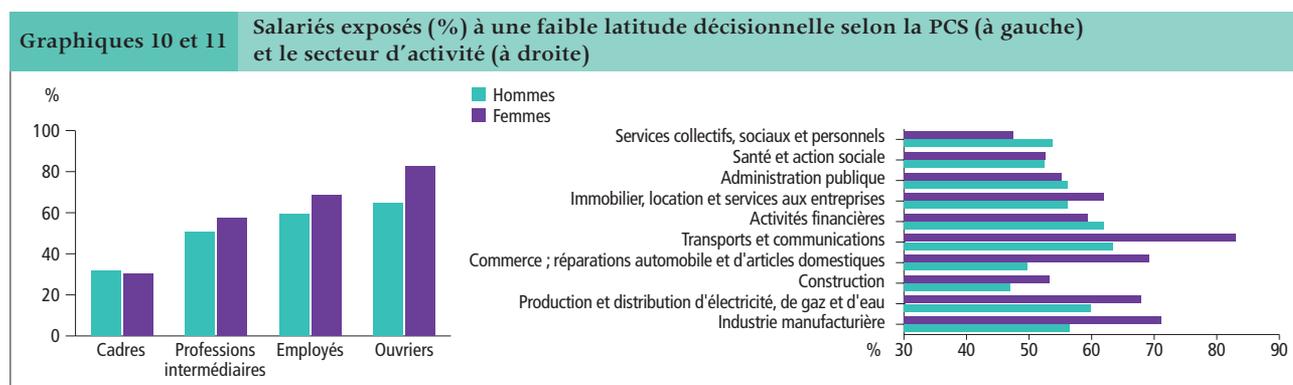
Forte demande psychologique

La forte demande psychologique suit un gradient social, les cadres étant plus exposés que les employés et les ouvriers. Dans plusieurs secteurs, cette demande concerne plus de 60 % des salariés, les secteurs les plus concernés étant, la "Production et distribution d'électricité, gaz et eau", le "Commerce, réparation automobile et articles domestiques" chez les hommes et, chez les femmes, l'"Immobilier, location et services aux entreprises" (graphiques 8 et 9).



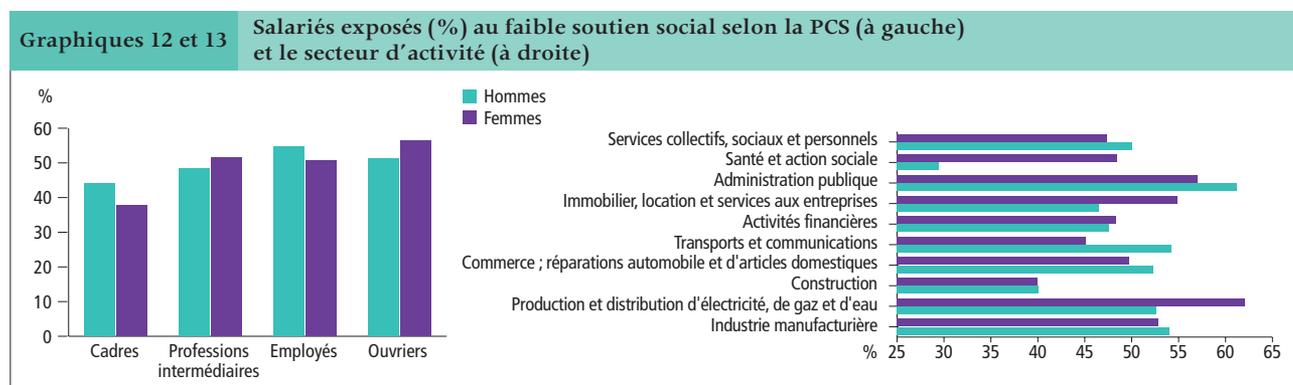
Faible latitude décisionnelle

La faible latitude décisionnelle déclarée suit un gradient social inverse de celui de la demande psychologique, les cadres étant les moins exposés. Les femmes sont plus fréquemment exposées. L'exposition est particulièrement forte dans le secteur "Transports et communication" chez les femmes.



Faible soutien social

Les employés déclarent plus souvent un faible soutien social. L'"Administration publique" et les "Transports et communication" arrivent en tête chez les hommes, la "Production et distribution d'électricité, gaz et eau" et l'"Administration publique" chez les femmes.



(1) Niedhammer I, Chastang JF, Gendrey L, David S, Degioanni S. Propriétés psychométriques de la version française des échelles de la demande psychologique, de la latitude décisionnelle et du soutien social du « Job Content Questionnaire » de Karasek : résultats de l'enquête nationale Sumer. Santé Publique, 2006 18(3):413-427.

DONNÉES DE SANTÉ

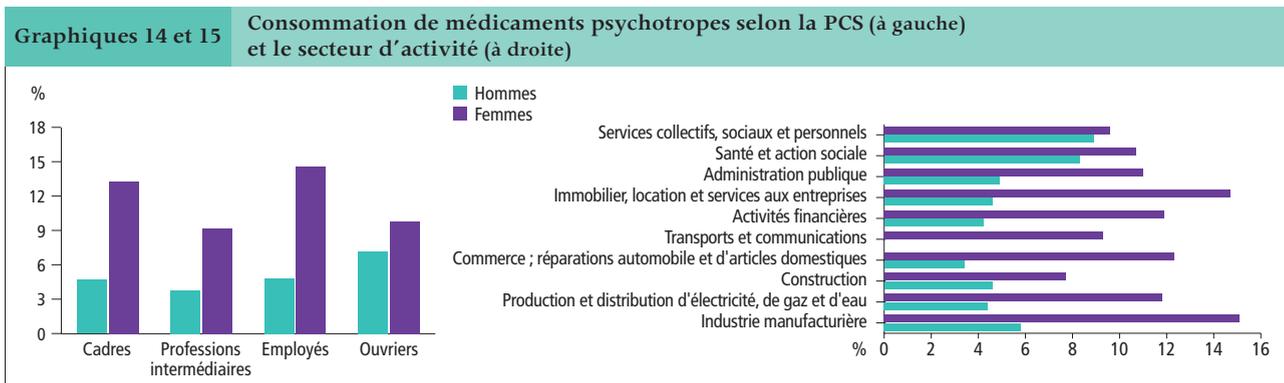
Santé perçue

La santé perçue est plutôt bonne ; le score moyen, sur une échelle de 0 à 9 (9 = très bonne), est de 7 (chez les hommes comme chez les femmes). Les écarts sont peu importants entre les catégories professionnelles et les secteurs d'activité.

Prise de médicaments psychotropes

(issue du questionnaire médical)

Environ 8 % des salariés prennent des psychotropes, les femmes systématiquement plus fréquemment (12 %) que les hommes (5 %). Les écarts observés selon la PCS et le secteur d'activité diffèrent selon le sexe. Chez les femmes, la prise de psychotropes est plus fréquente dans l' "Industrie manufacturière" et dans l' "Immobilier, location et services aux entreprises" .



Dépendance alcoolique

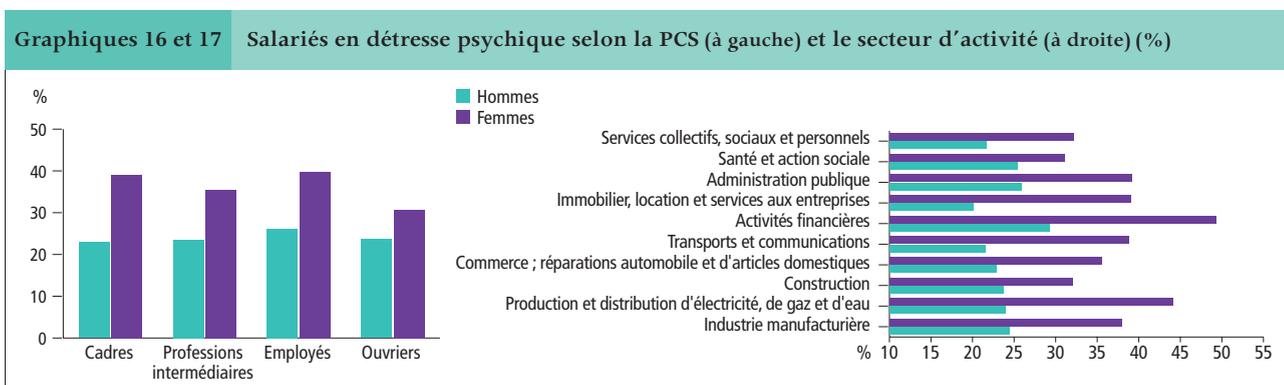
(mesurée par le questionnaire DETA)

Environ 9,6 % des hommes (et 2,2 % des femmes) présentent une dépendance alcoolique selon le DETA. Chez les hommes, la fréquence de dépendance diffère peu selon la catégorie socioprofessionnelle. En revanche, certains secteurs d'activités sont particulièrement concernés : l' "Administration publique" (14,5 %), les "Activités financières" (13,9 %) et la "Construction" (12,8 %).

Détresse psychique mesurée par le GHQ₂₈

(score ≥ 5)

Environ 24 % des hommes et 37 % des femmes présentent une détresse psychique. Quels que soient la profession et le secteur d'activité, les femmes ont systématiquement une prévalence supérieure. Celles qui travaillent dans le secteur des "Activités financières" sont particulièrement concernées.



CONCLUSION

L'analyse préliminaire de ces 3 000 questionnaires montre des résultats encourageants. Lorsque l'on compare l'échantillon Samotrace aux données régionales du recensement, il s'en rapproche beaucoup pour ce qui concerne la répartition par âge, catégories socioprofessionnelles et secteurs d'activités. Seuls quelques secteurs, comme ceux de l'éducation et de l'agriculture seront sous-représentés. Néanmoins, la taille de l'échantillon Samotrace doit encore augmenter, afin de pouvoir présenter des résultats fiables dans tous les secteurs d'activité. Les résultats des salariés de l'hôtellerie-restauration n'ont, par exemple, pas été individualisés dans ce document, en raison d'effectifs trop faibles. Par ailleurs, la qualité de remplissage des questionnaires est satisfaisante avec assez peu de données manquantes ou aberrantes.

Les premières analyses statistiques montrent des résultats cohérents avec la littérature épidémiologique, tant en ce qui concerne la santé mentale, au travers du questionnaire GHQ₂₈, que les expositions psychosociales au travail mesurées par le questionnaire de Karasek. Elles laissent entrevoir la possibilité d'identifier, à terme, des secteurs ou des emplois plus particulièrement "à risque" dans le domaine de la santé mentale.

Il faut enfin insister sur le fait que ces résultats sont provisoires et donc susceptibles d'évoluer quelque peu d'ici un an, notamment pour ce qui concerne les secteurs d'activité. Par ailleurs, une analyse des refus de participation est nécessaire pour permettre une interprétation complète des résultats.